

LE RÔLE DES TERRITOIRES DANS LA PRÉVENTION

Orateurs : **Marguerite BAYART**, 1ère Vice-présidente de MG France | France, **Jacques CHEYMOL**, Président, Fondateur de REPOP Île-de-France | France, **Laurence ECKMANN**, Médecin coordonnateur de la Mutualité sociale agricole pour la MSA Région Grand Est | France, **Marc FILLATRE**, Président de l'Union Nationale Prévention Suicide – UNPS | France, **Jacques GUÉRIN**, Président de l'Ordre National des Vétérinaires | France, **Frédéric VALLETOUX**, Maire de Fontainebleau ; Président de la Fédération Hospitalière de France – FHF | France

Débat animé par **Thomas LONDON**, Directeur associé chez McKinsey & Company | France

Améliorer la prise en charge des patients chroniques

Cette question est au cœur de l'exercice des médecins généralistes. Si l'augmentation des maladies chroniques au long des dernières années a montré le besoin d'une médecine plus préventive et moins curative, il semblerait que les médecins n'aient pas pour autant davantage de temps à consacrer à leurs patients.

Face à ce constat, la participation d'autres acteurs est d'autant plus importante, à l'instar des infirmières qui œuvrent à relier le besoin du patient avec les dispositifs du territoire ainsi que les dispositifs d'éducation thérapeutique. Au même titre, les assistantes médicales contribuent à améliorer la qualité des prises en charge en proposant un véritable accompagnement dans le cadre du parcours patient.

Mobiliser des coalitions d'acteurs permettant de construire des solutions adaptées

Faire de la prévention consiste à passer d'un modèle centré sur des personnes à un modèle écologique, centré sur le milieu de vie. Dans une logique de territorialisation, c'est là le rôle des collectivités territoriales d'analyser le territoire afin d'adapter les réponses et les recommandations de santé publique aux besoins populationnels.

En contribuant à créer des espaces de discussions collectives et en convoquant les acteurs du territoire sur des problématiques précises, certaines réponses peuvent émerger et permettre des solutions pertinentes et locales. En effet les acteurs locaux connaissent le plus souvent très bien les caractéristiques de la population et l'offre de soins existante ou requise.

Pour autant, les initiatives locales en faveur de la prise en charge des patients sur un territoire via un réseau de santé amènent à considérer le fait que la ville et l'hôpital font partie de deux mondes différents. Ces différences culturelles sont souvent vectrices d'incompréhensions et de conflits résultant d'approches qui ne sont pas toujours comprises ou partagées. Une acculturation réciproque semble nécessaire.

La connaissance des acteurs et le développement d'une culture commune

Afin de répondre à ces lacunes, la construction d'une culture commune constitue un facteur clé de succès. Elle se fonde sur une acculturation réciproque, un partage d'informations sur les besoins du territoire et une meilleure connaissance des acteurs du réseau. Aussi, le lien avec les élus locaux semble important pour compléter la vision territoriale et intervenir sur les différents déterminants, qu'ils relèvent de la santé ou du domaine social.

Ainsi, il est préconisé de construire un langage commun et de renforcer les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) afin d'avoir des interlocuteurs éclairés et d'entamer le dialogue autour de missions de prévention. La crise Covid a catalysé la possibilité d'instaurer de nouvelles modalités pour travailler ensemble et gérer des crises. Il convient désormais de poser la question du bon agencement d'un réseau d'acteurs humains et non-humains pour partager des informations et interagir en faveur de la santé. Cette collaboration au sein d'un nouvel écosystème socio-matériel interroge plus largement nos manières de faire ensemble, de collaborer et d'échanger afin d'éviter l'émergence de nouvelles crises.

Quel rôle pour l'État ?

Idéalement l'État pourrait incarner un rôle règlementaire. Il aurait ainsi la charge de fixer un cadre normatif et d'inciter des politiques en faveur d'objectifs liés à des missions de santé publique tout en laissant aux acteurs locaux le rôle de définir la marche à suivre.

Il deviendrait dès lors un facilitateur œuvrant à encourager les expérimentations, à soutenir les innovations, à corriger les déviations et réduire les inégalités.